

Appréhender son rôle de CEP et les outils formation à sa disposition

OBJECTIFS :

Identifier les missions du Conseil en Evolution Professionnelle et ses acteurs.
Se repérer parmi les autres acteurs de la formation professionnelle.
Maîtriser les dispositifs de formation et leur utilisation.
Identifier les outils de financement et leur articulation.

PROGRAMME :

Introduction :

Comprendre l'évolution de la formation professionnelle pour mieux appréhender le rôle du CEP

1. Les principes directeurs de la mise en œuvre du CEP

Qu'attend-on du CEP ? (obligations, process, mobilisation des prestations de services, document de synthèse...)

Quel positionnement pour le conseiller ?

Quel lien existe-t-il entre le CEP et l'entretien professionnel ?

2. L'offre du CEP et ses acteurs

Les acteurs du CEP et leur public : vers qui orienter quelle personne ?

Quels sont les différents niveaux de l'offre du CEP ?

3. Les autres acteurs de la formation professionnelle et leur rôle

L'entreprise face au développement des compétences de ses salariés : Quelles sont ses responsabilités ?

Quelles obligations doivent respecter les organismes de formation ?

Qui sont les acteurs du financement de la formation pour les salariés et les demandeurs d'emploi ?

Qui contrôle le respect des règles de la formation professionnelle ?

4. Les dispositifs de formation et leur financement

Le bilan de compétences et son rôle vis-à-vis du CEP

Le plan de développement des compétences des entreprises

Le CPF

Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Le nouveau dispositif des Transitions Collectives (TransCo)

Les contrats en alternance

La POE collective et individuelle versus l'AFPR

Les aides de l'AGEFIPH

Le plan de formation régional

Les dispositifs gérés par Pôle Emploi

PUBLIC :

Conseillers en évolution

PRE-REQUIS :

Avoir des notions d'accompagnement à l'emploi ou au développement professionnel.

METHODES PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Apports théoriques

Etudes de cas pratiques

Exercices ludiques

Remise d'un support à chaque participant

Evaluation effectuée par un quiz

Cette formation donnera lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Maximum 12 participants par session.

DUREE : 1 journée (7 heures)

INTERVENANTE :

Alexandra KLAMECKI

Consultante en développement RH

Accompagne depuis 12 ans des structures de toutes tailles dans le développement des compétences.

Auparavant responsable formation puis consultante dans un cabinet juridique spécialisé dans le droit de la formation.



TARIF :

Formation en inter : 500 €HT / personne

Formation en intra : 1 500 € HT / session
(+ frais de déplacement au réel)

Pour plus d'informations :
contacts@umana.fr